REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

MÉTROPOLE DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du **12 octobre 2018**

Compte rendu affiché le **19 octobre 2018**

Date de convocation du Conseil municipal le **05 octobre 2018**

Président : **Madame Hélène GEOFFROY, Maire.**

Secrétaire élu : **Madame Myriam MOSTEFAOUI**

Membres présents à la séance :

Hélène GEOFFROY, Pierre DUSSURGEY, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Stéphane GOMEZ, Muriel LECERF, Fatma FARTAS, Ahmed CHEKHAB, Eliane DA COSTA, Nadia LAKEHAL, Yvan MARGUE, David TOUNKARA, Liliane BADIOU, Jean-Michel DIDION, Jacques ARCHER, Pierre BARNEOUD, Armand MENZIKIAN, Régis DUVERT, Josette PRALY, Stéphane BERTIN, Yvette JANIN, Antoinette ATTO, Christine BERTIN, Christine JACOB, Mourad BEN DRISS, Oscar ARAZ, Virginie COMTE, Myriam MOSTEFAOUI, Saïd YAHIAOUI, Philippe ZITTOUN, Nordine GASMI, Charazede GAHROURI, Philippe MOINE, Mustafa USTA, Nadia NEZZAR.

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

Marie-Emmanuelle SYRE à Stéphane BERTIN, Nassima KAOUAH à Stéphane GOMEZ, Bernard GENIN à Mustafa USTA, Nawelle CHHIB à Nordine GASMI, Sacha FORCA à Philippe MOINE, Batoul HACHANI à Saïd YAHIAOUI.

Membres absents excusés : **Christiane PERRET-FEIBEL**

Membres absents : **Morad AGGOUN**

Membres démissionnaires : **Marie-France VIEUX-MARCAUD, Sophie CHARRIER, Sandra OLIVER, Dorra HANNACHI, Patrick MANDOLINO, Laurent PATRY.**

Nombre de membres		
Art. 2121-2 du CGCT	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	39

Objet :

18.10.0985
Gestion Sociale et Urbaine de Proximité (GSUP) - Programmation 2018

PRÉFECTURE DU RHÔNE
Reçu le 24 OCT. 2018
DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ADMINISTRATION LOCALE

RAPPORT DE MONSIEUR GOMEZ

Mesdames, Messieurs,

La Gestion Sociale et Urbaine de Proximité (GSUP) est au cœur des enjeux de la Politique de la Ville pour améliorer le cadre de vie des habitants et favoriser la participation des habitants à la gestion de leur quartier.

Elle constitue une réponse partenariale et concertée des acteurs locaux (collectivités, bailleurs, associations) aux problématiques identifiées sur le terrain. Chaque année, à partir de diagnostics locaux et de visites en marchant, des actions sont conduites pour apporter des réponses concrètes par les collectivités locales ou les bailleurs sociaux. Ainsi, des chantiers jeunes, des actions de sur-entretien et de lutte contre le vandalisme, des actions de sensibilisation à la propreté ou encore des opérations de petits travaux sont mises en œuvre en lien avec les adjoints et les conseils de quartier.

Chaque année une commission GSUP rassemble l'ensemble des partenaires institutionnels, les adjoints de quartier concernés, les représentants des comités de locataires et du conseil citoyen. Réunie le 04 juillet 2018 en présence du délégué du Préfet, du Vice-Président d'ABC HLM et de l'Adjoint délégué à la Politique de la Ville, elle a permis de mesurer l'ensemble des actions engagées en 2018, les points à améliorer et les priorités à travailler pour l'année 2019.

En contribuant fortement à l'amélioration du cadre de vie et à la qualité du vivre ensemble, la GSUP est un des leviers de la réussite humaine de la Politique de la Ville.

Une convention locale d'application GSUP TFPB 2017-2020 a été approuvée par délibération du Conseil municipal du 18 mai 2017. Elle identifie les objectifs suivants :

- renforcer la qualité de service en mobilisant les moyens de droit commun en priorité,
- développer des actions innovantes, autour du « volet social » de la GSUP,
- définir un plan d'action partenarial pour sept quartiers ciblés prioritaires (Noirettes, Vernay-Verchères, La Balme-Les Chalets, Barges-Cachin, Mas du Taureau-Pré de l'Herpe, Cervelières-Sauveteurs, Grappinière) ; il est décliné en fonction des problématiques spécifiques repérées par les partenaires ou lors des « états des lieux croisés » animés par l'équipe du GPV.

La programmation des actions GSUP pour l'année 2018 est détaillée dans le tableau annexé à la présente délibération. Le montant du programme global est estimé à 637 685 € TTC.

Au total, la participation des partenaires est la suivante :

- Métropole de Lyon : 148 410 €
- Région Auvergne Rhône-Alpes : 60 000 €
- Bailleurs sociaux : 116 089 €
- Ville de Vaulx-en-Velin : 190 000 €
-

La Ville de Vaulx-en-Velin pilote trois actions à hauteur de 300 000 € avec une participation de 60 000 € de la Région Auvergne Rhône-Alpes, de 35 000 € des bailleurs sociaux et de 35 000 € de la Métropole de Lyon (actions inscrites dans le tableau annexé au présent rapport)

Il s'agit des actions suivantes :

- programme d'intervention sur les espaces extérieurs (en lien avec les diagnostics des Conseils de quartier et le service Espaces Publics) ;
- entretien des espaces extérieurs des copropriétés de Cervelières Sauveteurs, ;
- dispositif d'enlèvement des épaves.

Il est rappelé qu'en complément, la ville participe à hauteur de 20 000 € au financement de l'Atelier Chantier d'Insertion porté par Multi Services Développement (MSD) qui intervient sur l'entretien des espaces en transition du Mas du Taureau.
Par ailleurs, à titre d'information, les bailleurs sociaux du territoire bénéficient d'un abattement de TFPB (taxe foncière sur les propriétés bâties) estimé à 1 327 765 € en 2018. Depuis 2016, un effort de transparence et de partenariat permet de flécher avec les bailleurs et l'État l'utilisation de cet abattement pour des actions dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville et en cohérence avec les objectifs de la GSUP. Au total, pour 2018, 86 actions sont programmées par les bailleurs.

Je vous propose :

➢ d'approuver la programmation des actions GSUP pour l'année 2018, telle qu'elle figure dans le tableau annexé ;

➢ d'approuver les actions portées par la Ville pour un montant total de 300 000 €, avec une participation des partenaires de 110 000 € ;

➢ d'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer les demandes de subventions aux partenaires et les conventions financières, relatives aux actions auxquelles la Ville participe, ainsi que l'ensemble des documents afférents à la mise en œuvre de la GSUP ;

➢ de dire que les crédits et recettes sont inscrits au budget 2018.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu les articles L2121-29, L2121-1 à L2121-23, R2121-9 et R2121-10 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) qui concernent le Conseil municipal et ses modalités de fonctionnement ;

Vu la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 02 février 2014 relative à la politique de la ville notamment sur la base d'un nouveau contrat reposant sur trois piliers : social, urbain et économique ;

Considérant la convention de Gestion Sociale et Urbaine de Proximité (GSUP) approuvée par délibération du 18 mai 2017 visant à améliorer le fonctionnement des quartiers par une gestion concertée au plus près des besoins des usagers et de mieux coordonner les interventions des acteurs qui concourent ensemble à la qualité de vie offerte aux habitants ;

Entendu le rapport présenté le 12 octobre 2018 par Stéphane GOMEZ, adjoint délégué, exposant qu'il convient de solliciter les partenaires institutionnels pour les actions dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville selon le tableau joint.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité.

Nombre de suffrages exprimés : 39
Votes Pour : 39
Votes Contre :
Abstention :

- approuver la programmation des actions GSUP pour l'année 2018, telle qu'elle figure dans le tableau annexé ;

- approuver les actions portées par la Ville pour un montant total de 300 000 €, avec une participation des partenaires de 110 000 € ;

- autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer les demandes de subventions aux partenaires et les conventions financières, relatives aux actions auxquelles la Ville participe, ainsi que l'ensemble des documents afférents à la mise en œuvre de la GSUP ;

- de dire que les crédits et recettes sont inscrits au budget 2018.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois, et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

Madame la Maire,

MAIRIE de VAULX-EN-VELIN (Rhône)

Hélène GEOFFROY